

## Obligation de loyauté du franchiseur à l'égard du franchisé

Fiche pratique publié le 15/05/2017, vu 885 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

La faculté de renégocier le contrat est entrée dans le Code civil depuis sa réforme par l'ordonnance du 10 février 2016 : si un changement de circonstances imprévisible lors de la conclusion du contrat rend l'exécution excessivement onéreuse pour une partie qui n'avait pas accepté d'en assumer le risque, celle-ci peut demander à son cocontractant une renégociation du contrat (C. civ 1195, al 1).

Un franchiseur conclut avec un franchisé un protocole d'accord aux termes duquel il lui consent l'exclusivité des ouvertures de franchises dans trois départements en contrepartie d'un engagement de développement prévoyant l'ouverture de dix-huit points de vente en cinq ans. Le franchisé ouvre cinq premiers points de vente mais à raison des difficultés rencontrées par deux d'entre eux, le franchiseur résilie le protocole d'accord au bout de deux ans et ne reconduit pas les contrats de franchise. Il demande ensuite la réparation du préjudice résultant de l'inexécution du plan de développement, tandis que le franchisé invoque la résiliation abusive du protocole d'accord par le franchiseur.

Pour la cour de cassation, la loyauté imposait de négocier, si le protocole d'accord se révélait difficilement réalisable, et de proposer des conditions acceptables. Par suite, le franchiseur est condamné à payer 150 000 € au franchisé (Cass. com. 15-3-2017 n° 15-16.406 F-D).

## Résiliation d'un contrat de franchise : dans quels cas ?

- Les obligations du franchiseur
- La clause d'exclusivité territoriale
- Quelles sont les obligations du franchisé ?
- Franchise et droit d'entrée
- Franchise et redevances
- Le franchisé peut-il librement céder sa franchise ?
- Reprise d'une entreprise franchisée : précautions à prendre
- La modification du contrat de franchise
- Que faire en cas de litige ?
- Liquidation judiciaire du franchisé
- Que faire quand le réseau fait faillite ?
- Contrat de franchise : l'arrivée du terme
- Le renouvellement du contrat de franchise
- Résilier un contrat de franchise
- Annuler un contrat de franchise
- Fin de la franchise : clauses de non-affiliation et clauses de non-concurrence
- Requalification du contrat de franchise en contrat de travail : dans quels cas ?